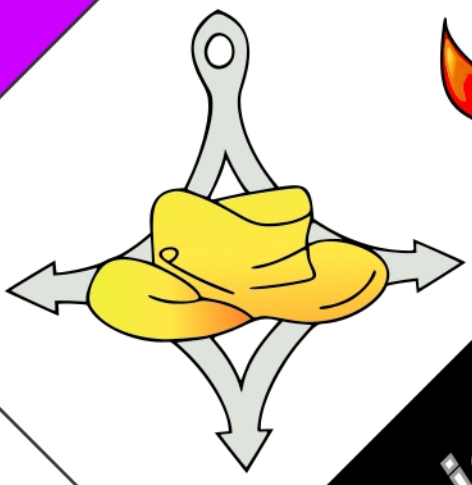
Union Nationale des Combattants
toutes générations
Ille et Vilaine

GUIDE DU RECRUTEMENT











Unis comme au front

Version 1.0



Aujourd'hui... comme hier

L'UNC défend vos droits





Aujourd'hui... comme hier
L'UNC défend
vos droits



INTRODUCTION

Afin d'exister et d'agir, l'U.N.C. a besoin adhérents. Recruter est devenu indispensable voire vital. Plus nous seront nombreux plus nous auront de poids vis-à-vis des institutions nationales et locales. Pour ce faire, notre association, toujours dans le respect de nos valeurs fondamentales, accueille également d'autres personnes que les anciens combattants des guerres passées :

- **O.P.E.X. et anciens militaires.**
- **Soldats de France.** (dont)
  - **Gendarmes.**
  - **Policiers (nationaux et municipaux).**
  - **Pompiers et douaniers.**
  - **Élus.**
- **Veuves**
- **ainsi que toute personne qui adhère à nos valeurs, en particulier les jeunes.**

<u>Remarque :</u> il y a encore des anciens combattants d'AFN qui ne sont pas ou plus dans nos associations. Ils constituent eux aussi des adhérents potentiels.

Ce guide très bref est une aide pour contacter tous ces adhérents potentiels, afin de garder notre association bien vivante et bien portante.

Le recrutement n'est pas toujours aisé. Pour certains d'entre nous, «aller vers l'autre» demande de se surpasser. Pour d'autres, qui ont parfois un peu trop d'allant, c'est le contraire. Bref, pour chacun d'entre nous, il nous faut faire un travail sur soi-même.
Pour être convainquant, le recruteur doit être lui-même convaincu de ce qu'il dit et avoir un argumentaire construit et adapté à ses interlocuteurs.

Il est bon d'ajouter que **le recrutement est l'affaire de tous**. Il n'est pas limité aux seuls président ou membres du conseil d'administration. Chaque adhérent est un recruteur potentiel. Le bouche à oreille est un outil particulièrement efficace.

Le présent guide vous aidera à préparer un entretien avec un futur adhérent, à vous adapter à ses réactions et vous conseillera sur ce qu'il est bon de dire ou de ne pas dire.



Aujourd'hui... comme hier
L'UNC défend
vos droits



PRÉAMBULE

En priorité, ne vous laissez pas entraîner dans le piège d'une discussion qui glisserait vers la politique ou des pensées idéologiques.

PAS DE POLITIQUE

Nous vous rappelons que l'U.N.C. est «apolitique». Vous risquez de discuter avec des personnes qui, ayant une étiquette politique affirmée, pensent que notre association est elle-même politiquement engagée. Il faut, tout de suite, couper court et annoncer qu'à l'U.N.C. nous sommes idéologiquement neutres et ne faisons pas de politique.

Il en est de même pour les sujets religieux ou philosophiques, ou toute autre idée de même nature. Ces sujets entraînent souvent des controverses et sont bannis dans notre association.

Notre association est ouverte à toutes celles et tous ceux qui adhèrent à nos valeurs :

- **l'esprit d'entraide et de camaraderie ;**
- **le devoir de mémoire ;**
- **la solidarité et le respect mutuel ;**
- **la volonté de transmettre ces valeurs aux jeunes générations**.

Elle se doit de respecter leurs opinions et pour cela d'être strictement neutre.

Dans votre approche, il faut *«marcher sur des œufs»*. Vous ne connaissez pas le caractère de votre potentiel adhérent. Peut-être n'aimera-t-il pas que vous le pressiez afin qu'il prenne la carte d'adhérent. A l'inverse si vous êtes trop réservé, vous risquez de passer à côté d'un futur adhérent.

TOUT EST UNE QUESTION DE DOSAGE.

Si vous vous voyez opposer un refus, ne fermez pas la porte, ne baissez pas les bras. Une discussion peut entraîner une réflexion. L'idée faisant son chemin, peut-être aurez-vous la bonne surprise de voir revenir vers vous un futur adhérent que vous croyez perdu.

SURTOUT, N'OUBLIEZ PAS LES JEUNES. ILS SONT NOTRE AVENIR !

Enfin, comme nous vous le disons régulièrement :

« l'U.N.C. doit s'ouvrir pour ne pas mourir ».

L'Union Nationale des Combattants compte sur vous pour mettre en avant nos valeurs et recruter de nombreux adhérents.

Alors, prenez votre bâton de pèlerin et allez sur les routes de France et de Navarre à la recherche des âmes oubliées.



Aujourd'hui... comme hier
L'UNC défend
vos droits



RECRUTER un - AFN. – O.P.E.X.

Ces personnes ont toutes été présentes dans des territoires dangereux ou ont été confrontées à des situations difficiles à oublier. Le retour à la vie civile ne leur a pas été toujours aisé et pouvoir retrouver la chaleur de la camaraderie, peut leur apparaître un élément d'équilibre salutaire.

Il faut se montrer attentif à leur égard et, s'ils le souhaitent, leur permettre de partager et raconter leur parcours. Pour beaucoup, ce fut une expérience difficile et marquante, certain durant leur service militaire. La partager avec ceux qui n'ont pas connu la guerre ou les opérations est indispensable afin de transmettre la mémoire et participer à la formation morale des jeunes générations.

Ces anciens occupent une place primordiale dans notre association et sont le gage du respect de nos valeurs.

Tout en leur montrant de l'attention, il faut également leur faire comprendre que, l'ouverture de l'association à ceux qui n'ont pas combattu, est un atout et une nécessité. Notre association a vocation à aider et rendre service à toutes les générations. Elle est ouverte à tous ceux qui adhèrent à nos missions de « Solidarité », de «Devoir de Mémoire» et de respect du « Devoir Civique ».



Aujourd'hui... comme hier
L'UNC défend
vos droits



RECRUTER un SOLDAT DE FRANCE ou un ANCIEN MILITAIRE.

Tout d'abord il est important de définir qui sont les **«Soldats de France».** Il ne s'agit plus seulement des personnes ayant fait leur service militaire (arrêté en 1997).
Les Soldats de France incluent aussi les personnes des deux sexes, qui ont effectué un «Service Volontaire», qui ont souscrit un ou plusieurs contrats dans l'armée d'active ou qui ont été militaires sans participer à une opération dénommée O.P.E.X. L'âge de ces personnes est très varié (certaines ont quitté l'armée après un seul contrat de cinq années).
Pour résumer, les derniers statuts définissent comme soldat de France :

- Toute personne civile ou militaire engagée, appelée ou réserviste contribuant ou ayant contribué à la défense de la France, ou s'y étant préparée, sans pour autant avoir été engagée dans une opération militaire ;

et

- Toute personne qui participe ou a participé à la défense ou à la protection des vies et/ou des biens des français ; (pompiers, policiers, douaniers, élus)

Vous pouvez aborder ces personnes en leur rappelant qu'ils sont, avec les OPEX, la relève naturelle des anciens combattants. Ils représentent déjà une part importante des effectifs de l'association en particulier aux postes à responsabilité.
Nous avons besoin d'eux pour assurer le lien entre les générations. En particulier vers les plus jeunes.
Ils agiront ainsi en tant que « Soldats de France » entourés de leurs camarades de l'U.N.C. tous citoyennes et citoyens au service de leurs compatriotes et envers la nation.



Aujourd'hui... comme hier
L'UNC défend
vos droits



RECRUTER un GENDARME

Rappelons que les gendarmes font partie des **militaires.** Même si de nombreux gendarmes en retraite sont déjà présents au sein de l'U.N.C. Il est possible que durant leurs activités, les gendarmes aient manqué d'information sur notre association. Comme pour tout militaire, le gendarme n'a pas toujours le temps à consacrer à une association patriotique durant sa carrière.

METTRE EN AVANT LA CAMARADERIE ET LA SOLIDARITÉ

Cependant quand le gendarme arrive en la fin de sa carrière, se retrouver civil après des années de gendarmerie peut être une épreuve difficile à vivre et certains se retrouvent isolés. Ils sont alors très heureux de nous rejoindre pour garder le contact.

Écoutez-les s'ils rappellent leur période de service et dites-leur qu'ils seront les bienvenus dans un groupe où la camaraderie est primordiale, l'entraide une priorité, la solidarité, le devoir de mémoire et le respect du devoir civique, sont nos missions principales.

RECRUTER un POLICIER

Ils sont de deux natures, le Policier National et le Policier Municipal, chacun ayant des missions qui leur sont particulières. L'un est l'autre exercent une activité civile et non militaire.

Pour le policier national, qu'il soit en activité ou en retraite, une part d'inconnu se présente à nous. Le policier municipal, assurant la sécurité d'une commune sous la responsabilité du Maire, n'a pas les prérogatives du policier national. Soyez prudent dans ce que vous dites. Évitez donc d'entrer dans le domaine des compétences ou des responsabilités de chacun d'eux

Dans les deux cas, ne retenez que la notion de policier. Faites le parler de son métier et de ses motivations. Intéressez-vous à cette profession qui va nous permettre de recruter des nouvelles personnes.

L'essentiel est de se rappeler que les policiers mènent aussi un combat. Un combat de tous les jours, celui de la lutte contre la délinquance pour le bien-être de tous. Ils sont donc pour nous, membres du monde combattant.

Évitez de mettre en avant le domaine militaire et dites-leur qu'ils seront les bienvenus dans un groupe où la camaraderie est primordiale, l'entraide une priorité, la solidarité, le devoir de mémoire et le respect du devoir civique, nos missions principales.

Il vous faudra du doigté et du tact mais au final, vous serez content d'ajouter un adhérent à votre association et surtout, un élément qui pourra vous apporter des idées nouvelles.



Aujourd'hui... comme hier
L'UNC défend
vos droits



RECRUTER un POMPIER ou un DOUANIER

Chez les pompiers, vous avez les pompiers professionnels et les pompiers volontaires. Ils travaillent ensemble et ce sont des civils. *(Seuls les Pompiers de Paris et des Marins Pompiers de Marseille et de Toulon, sont militaires)*

Ne vous avancez pas trop sur l'aspect militaire, vous risqueriez de faire fuir un futur adhérent. Mettez en avant la vie en collectivité, le travail d'équipe et leur appartenance de plein droit au monde combattant. Chaque jour, le pompier lutte contre les éléments pour notre sécurité et protège les biens et les personnes. Il en est de même pour le douanier qui assure la sécurité aux frontières de notre pays.

Insistez sur l'équipe (UNC) dans laquelle ils seront les bienvenus. Un groupe où la camaraderie est primordiale, l'entraide une priorité, la solidarité, le devoir de mémoire et le respect du devoir civique, nos missions principales.

RECRUTER un ÉLU

Dans le domaine des élus, nous parlerons des élus municipaux, mais il en est d'autres. Il faut distinguer le Maire et les autres élus municipaux. Pour recruter un Maire, le plus grand piège est de se laisser emmener sur le domaine politique. Stoppez donc rapidement.

PAS DE POLITIQUE

Mais un maire est une femme ou un homme avant tout. C'est une personne avec laquelle ont peut très bien discuter. Il ou elle a à cœur d'assurer le bon fonctionnement de sa commune et les bien-être de ses habitants. Son intérêt est celui de sa commune. Pouvoir compter un grand nombre d'associations dans sa commune est un atout pour lui en particulier les associations patriotiques telles que l'U.N.C.

En cas de création de votre association, vous devez montrer les avantages d'un groupe ouvert à tous, de tous âges et de tous milieux et comptant en particulier de nombreuses professions.

Faire adhérer un Maire, n'est pas toujours aisé. Vous risquez de vous voir opposer l'élément suivant: «Vous comprenez si j'adhère chez vous, pour être équitable, je dois adhérer aux autres associations!». C'est un argument recevable mais il ne doit pas vous arrêter. (Certaines UNC locales sont présidées par un ou une maire).

Vous pouvez également vous tournez vers les autres élus de la commune. Eux ne sont pas tenus à une aussi forte équité. Commencez par l'élu Correspondant Défense. Il y en a un obligatoirement un dans chaque commune.



Aujourd'hui... comme hier
L'UNC défend
vos droits



RECRUTER une VEUVE

Les veuves sont, en général, les conjoints d'adhérents décédés de votre association. Il est compris dans votre fonction d'assister les familles dans ces périodes difficiles. Vous faites naturellement des visites et assurez des prises de contacts régulières à l'issue des obsèques. Recruter une veuve semble logique Elles sont tout naturellement les successeurs de leur conjoint.

Ne soyez cependant pas pressé. Bien souvent, il faut laisser le temps du deuil passer avant de vous engager.

Une fois, la peine du décès un peu estompée, proposez l'adhésion et profitez également de cette démarche pour proposer à cette veuve d'intégrer le conseil d'administration ou le bureau de votre association pour l'intégrer dans votre groupe. Mettez en avant le fait que par leur adhésion, non seulement elles gardent le contact et ne restent pas seules, mais aussi, d'une certaine façon, elles perpétuent la mémoire de leur conjoint et les valeurs pour lesquelles il s'était investi.

Il est indispensable de prendre soin de cette personne pour éviter son isolement et qu'elle se renferme sur elle-même.

RECRUTER TOUTE PERSONNE QUI ADHÈRE À NOS VALEURS
En particulier LES JEUNES

Avec les membres associés, l'U.N.C. a décidé de s'ouvrir à tous celles et ceux qui adhèrent aux mêmes valeurs que nous en particulier le «Devoir de Mémoire» et le Respect du « Devoir Civique ».

Concernant le recrutement des adultes, l'idéal est de participer aux «Forums des Associations» organisés par les municipalités. Là, mettez en avant cette ouverture de l'association dans un système «gagnant-gagnant» : du coté adhérent, nous proposons aides et assistance dans certains domaines et surtout la possibilité de connaître et de lier des amitiés. Côté association, plus nous avons d'adhérents plus nous sommes fort et nous pouvons agir (au profit des adhérents).

Il est encore plus important de recruter dans les jeunes générations. Ils représentent notre avenir et constituent « *la relève* ». Dans de nombreuses associations l'âge des porte-drapeaux pose problème et le besoin urgent de nouveaux porte-drapeaux se fait sentir.
Un ou une jeune adhérent(e) portant haut nos couleurs, rajeunit notre image et rassure. Nous montrons ainsi que nous ne sommes pas qu'un groupe d'anciens se réunissant pour raconter leurs campagnes, mais que nous sommes réellement **« toutes générations »** et assumons d'autres missions dans la continuité et la transmission des valeurs patriotiques et civiques que nous représentons.

Le recrutement est l'affaire de tous :
"si chaque adhérent de l'UNC recrutait une personne ; nous doublerions nos effectifs !"



Aujourd'hui... comme hier
L'UNC défend
vos droits



ÉLÉMENTS POUR LA DISCUSSION AVEC UN POTENTIEL ADHÈRENT

Pendant vos discussions et selon la personne que vous cherchez à recruter, vous pourrez mettre en avant les sujets suivants :

- L'intérêt de ne pas rester seul et de participer à la vie de la commune ;
- La participation aux grandes causes nationales que sont le «devoir de mémoire» et le civisme ;
- L'aide que peut lui apporter l'U.N.C. pour une assistance sociale ;
- L'aide que peut lui apporter l'U.N.C. pour faire valoir ses droits ;
- L'aide que peut lui apporter l'U.N.C. pour sa reconversion ;
- L'aide que peut lui apporter l'U.N.C. pour le suivi de son dossier de blessure et pour l'accompagner dans ses démarches ;
- L'aide que peut lui apporter l'U.N.C. pour la reconnaissance des services rendus ;
- La possibilité de participer au fonctionnement de l'association en intégrant un conseil d'administration ou un bureau et d'y trouver des fonctions intéressantes ;
- Le plaisir de se retrouver dans un groupe de camarades et d'y trouver des personnes ayant eu le même parcours professionnel ;
- Le plaisir de transmettre nos valeurs aux jeunes générations ;
- La participation au recrutement et ainsi, connaître et se faire connaître de ses voisins et des personnes de sa commune.

Cette liste, bien entendu, n'est pas exhaustive.



Aujourd'hui... comme hier
L'UNC défend
vos droits



NOTES PERSONNELLES

UNC35
siège social 2 rue Durafour
35000 RENNES
tph : 02 99 84 86 00
commission.blesses@unc-35.fr
contact@unc-35.fr
www.unc-35.fr

fr-fr.facebook.com/
unc35.fr/

@unc.35

création originale
UNC44
avec son aimable autorisation

FOUGERES : arrond_fougeres@unc-35.fr
MONTFORT-SUR-MEU : arrond_montfort@unc-35.fr
REDON : arrond_redon@unc-35.fr
RENNES : rennes@unc-35.fr
RENNES-NORD : arrond_rennes-nord@unc-35.fr
RENNES-SUD : arrond_rennes-sud@unc-35.fr
ST-MALO : arrond_st-malo@unc-35.fr
VITRÉ : arrond_vitre@unc-35.fr

Pour tout renseignement complémentaire contactez votre responsable d'arrondissement